

SÉANCE du 11 mars 2015

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 11 mars 2015 en réunion extraordinaire, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur **Gérard TARDY**, maire.

Convocations transmises le 02 mars pour la réunion du 11 mars 2015.

Étaient présents, Mmes et Mrs : Delphine COURTOT. Nathalie DZYGA GOUVERNET. Maria DE LUCA. Samuel JEANNIARD. Alexandre JOUVANCEAU. Jean Paul MAGNIEN. Mathilde MAGNIEN. Marie Christine MORIN. Incarnation NOBLOT. Maria PEIRAZEAU. Gérard REMONDET. Jean Luc ROSIER.

Absents excusés : Isabelle LE MEN. (*pouvoir à Gérard REMONDET*). Nadine DUPREY (*pouvoir à Gérard TARDY*).

M. Samuel JEANNIARD a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour,

1. **VENTE DE HOUPPIERS A L'ONF**

En application de la délibération du 3 septembre 2014 autorisant la vente et l'exploitation groupée des houpriers, le Conseil Municipal,

Valide le choix proposé par l'ONF d'un contrat d'approvisionnement négocié de gré à gré pour la vente des houpriers et petits bois de la parcelle 19 après vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ce contrat est passé avec l'Entreprise SAS- ONF ENERGIE.

Essence concernée : houpriers de chêne et de hêtre non démembrés et non façonnés et petits bois pour un volume approximatif envisagé de 200 m3.

Mode de dévolution : vente de gré à gré à la mesure de bois équivalent sur pied, l'unité étant la tonne anhydre.

Par cette validation le conseil accepte la vente groupée conclue en application des articles L 214-7 et L 214-8 du Code Forestier : le prix de vente sera en totalité encaissé par l'Agent comptable Secondaire de l'ONF qui reversera à la commune la quote-part établie, diminuée de 1% correspondant aux frais de gestion reversés à l'ONF.

Le virement au propriétaire interviendra au plus tard à la fin du 2ème mois suivant l'encaissement effectif des sommes par l'acquéreur du lot regroupé.

Il s'engage en outre à assurer la bonne exécution du contrat à partir des produits extraits de son domaine forestier, une fois la proposition de prix acceptée par l'organe exécutif de la commune, et le contrat conclu par l'ONF.

Séance levée à 21h. Affiché le 12/03/2015.

SÉANCE du 11 mars 2015

SÉANCE du 11 mars 2015 DELIBERATION N° 1		TABLEAU DES SIGNATURES	
Gérard TARDY	Jean Luc ROSIER	Nadine DUPREY Absente	Jean Paul MAGNIEN
Samuel JEANNIARD	Delphine COURTOT	Maria DE LUCA	Nathalie DZYGA GOUVERNET
Alexandre JOUVANCEAU	Isabelle LE MEN Absente	Mathilde MAGNIEN	Marie Christine MORIN
Incarnation NOBLOT	Maria PEIRAZEAU	Gérard REMONDET	